



Le Président

MAIRIE de GIVET
COURRIER D Paquet
du 05 NOV. 2021
N° 13.675

Monsieur le Maire
Mairie de & à
08600 GIVET

C: R ITUCCI
D Homoide
C Wollendorff
S Bolay
CTA

Givet, le 04 NOV. 2021

V/REF : RI/CW/SB/DP n° D800
N/REF : BDK/LB/DD N/2021A/13123

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GIVET.

Monsieur le Maire, cher Collègue,

Vous m'avez fait parvenir un exemplaire du dossier sur support numérique relatif au projet de modification simplifiée de votre PLU, et pour lequel vous me demandez mon avis.

Après étude de vos différents documents, je vous informe que le service urbanisme de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse n'a pas d'observation à émettre sur ce projet de modification de PLU.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous de croire, Monsieur le Maire, cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vu le 06/11/21

ew

Le Président,

Bernard DEKENS

Communauté de Communes
Ardenne rives de Meuse
L. BETTINESCHI
Directeur Général Adjoint



Département des Ardennes
VILLE DE GIVET

Place Carnot
08600 – GIVET



☎ 03.24.42.06.84

Télécopie 03.24.42.02.44

<http://www.givet.fr>
urbanisme@givet.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Givet, le 29 septembre 2021

Communauté de Communes Ardennes Rive de Meuse

Monsieur le Président
29, rue Méhul
08600 GIVET

Communauté de Communes
Ardennes Rive de Meuse

du 18 OCT. 2021

2021A/13.123

N/RÉF. : RI/CW/SB/DP n° D800

**Objet : *Projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Givet*
Phase de notification du projet aux personnes associées
*Expédition avec accusé de réception***

Pièce jointe : 1 CD ROM

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la procédure citée en objet, et conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai le plaisir de vous notifier le projet de P.L.U. modifié (version numérique - fichiers en version pdf).

Je vous remercie par avance de me faire parvenir vos observations éventuelles dans les meilleurs délais, en sachant que, sauf imprévu, la mise à disposition du public pourrait démarrer courant janvier 2022. Le cas échéant, votre avis sera joint au dossier.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes respectueuses salutations.

Le Maire,


Robert ITUCCI


Claude WALLENDRÉE
Conseiller Municipal
Délégué à l'Urbanisme,
à l'Environnement et à la Santé

